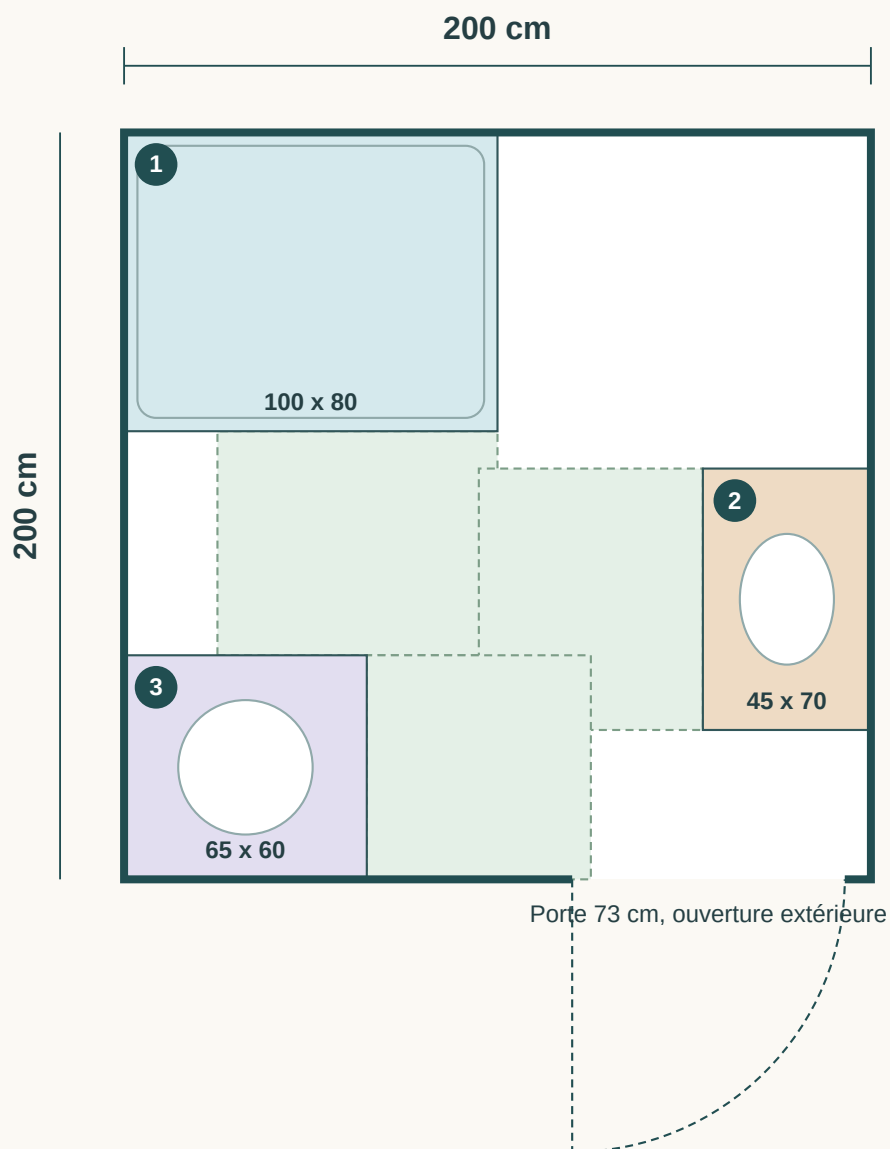


Plan de salle de bain de 4 m² avec lave-linge

200 x 200 cm | 4 m² | modèle 06



Vert : dégagements d'usage. Zones partagées, utilisables successivement.

Cotes en cm entre murs finis. Dessin proportionnel ; ne pas mesurer sur une impression ajustée.

1. Douche : emprise 100 x 80 cm

2. Vasque : emprise 45 x 70 cm

3. Lave-linge : emprise 65 x 60 cm

Dégagements représentés :

- Accès douche 75 x 60 cm
- Recul vasque 60 cm
- Accès machine 60 cm

Comprendre et adapter ce plan

Le parti pris

Dans ce carré de 200 × 200 cm, le lave-linge s'installe près de l'entrée, sur le mur gauche. La douche de 100 × 80 cm reste au fond. La vasque est décalée sur le mur droit pour ne pas se retrouver directement face à la machine.

Pourquoi cette implantation

L'emprise de la machine est de 65 cm de profondeur et 60 cm de largeur, afin de réserver davantage que la seule profondeur annoncée de certains appareils. Le rectangle vert devant le hublot sert au chargement. Les zones d'usage se croisent dans le centre, mais les appareils eux-mêmes ne se chevauchent pas.

Le compromis à accepter

Il n'y a pas de WC dans ce modèle. La place de la machine dans une salle d'eau doit surtout être validée selon les volumes électriques et la géométrie réelle de la douche. Le plan n'est pas un plan électrique : une paroi dessinée ne suffit pas à déclarer une prise ou un appareil conforme.

À vérifier avant de commander

- Faire valider l'emplacement du lave-linge et de son alimentation électrique par un professionnel.
- Ajouter les cotes des tuyaux, du robinet et de l'ouverture du hublot à celles de l'appareil.
- Vérifier les vibrations et l'accès au filtre avant de fermer le dessus par un plan fixe.

Autre piste

Pour mieux séparer le coin lavage du receveur, comparer la variante de 160 × 300 cm.

Ces plans ne valident ni la structure, ni l'étanchéité, ni les installations électriques et sanitaires. Les réseaux, les débattements et les fiches fabricants restent à contrôler sur place. Modèles non conçus pour l'accessibilité PMR.